

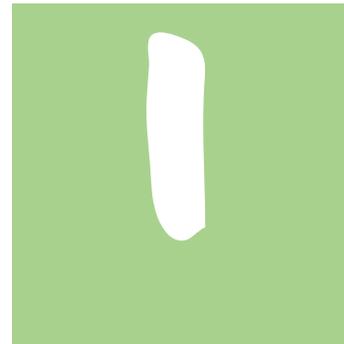
Les principes FAIR

Facilement trouvables

- Les données se voient attribuer des [identifiants uniques et pérennes](#) au niveau mondial. Ex : [DOI](#) (Digital Object Identifier) pour les articles et [ORCID](#) pour les chercheurs.
- Les données sont décrites avec des métadonnées riches, avec le maximum d'informations, y compris des informations descriptives sur le contexte, la qualité, l'état ou les caractéristiques des données.

Interopérables

- Les données utilisent un format formel, accessible, partagé et un langage applicable ([ontologie*](#)) pour la représentation des connaissances.
- Les métadonnées font des liens vers d'autres données afin de les contextualiser et de créer un réseau d'information optimisé, lisible par des machines.



Accessibles

- Les données sont récupérables par leur identifiant à l'aide d'un protocole de communication normalisé. La récupération des données FAIR doit être médiatisée sans outils ou méthodes de communication spécialisés ou propriétaires.
- Les données doivent être partagées dans des formats ouverts, suivant les standards et normes en place, ne nécessitant pas de licences ni autres logiciels pour les ouvrir.
- Le protocole permet une authentification et une autorisation si nécessaire, par exemple dans le cas des données sensibles.
- Les métadonnées sont accessibles même si les données ne sont plus disponibles.

Réutilisables

- Les données sont richement décrites avec une pluralité d'attributs précis et pertinents.
- Les données sont publiées avec une licence d'utilisation des données claire et accessible.
- Les données sont associées à une provenance détaillée.
- Les données respectent les normes pertinentes au domaine.

